

Projet en langue étrangère (Guide de droit comparé)

Infos pratiques

- > ECTS : 3,0
- > Nombre d'heures : 24,0
- > Niveau d'étude : BAC +4
- > Période de l'année : Enseignement huitième semestre
- > Forme d'enseignement : Projet
- > Composante : Droit et science politique
- > En savoir plus : <https://formations.parisnanterre.fr/fr/catalogue-des-formations/master-lmd-05/droit-notarial-JWQE8I9A.html>

Présentation

Un « Guide de droit comparé. Famille et patrimoine » est rédigé depuis 1998 par les étudiant.e.s du master droit notarial de l'université de Nanterre, sous l'égide leur association ("Vocation notaire" devenue "Association des étudiants en droit notarial de Nanterre"). Ayant pour objet le droit de la famille de plus de 60 pays, il permet aux étudiant.e.s de découvrir des systèmes juridiques étrangers proches ou éloignés du nôtre. Le droit positif des pays concernés est étudié, soit dans sa version originale si la langue en question est maîtrisée, soit par le biais des traductions en anglais. Ces langues doivent également être employées dans les échanges avec des professionnels du droit étrangers (notaires, avocats, magistrats) en vue de l'actualisation annuelle du Guide.

Objectifs

Développer ses compétences dans une ou plusieurs langues étrangères à l'occasion de l'étude du droit applicable dans différents systèmes juridiques étrangers ; maîtriser les techniques de recherches bibliographiques ; approfondir ses connaissances en droit de la famille patrimonial et extrapatrimonial.

Contact(s)

> Manuella Bourassin-bachmann

Responsable Formation initiale
mbourass@parisnanterre.fr

> Corine Dauchez

Responsable Formation initiale
c.dauchez@parisnanterre.fr